

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 9 décembre 2019, à 20 heures à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Mesdames les conseillères,

Noëlla Comtois,
Amélie Hinse,

Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par moi, pour être tenue le lundi 9 décembre 2019, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de recueillement;
2. Présences;
3. Autorisation/Changements d'échelon du personnel cadre pour l'année 2020;
4. Avis de motion :
 - Projet de règlement numéro 294-2019 fixant les taux de taxes pour l'année 2020;
 - Projet de règlement numéro 295-2019 fixant la tarification pour l'année 2020;
 - Projet de règlement numéro 296-2019 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2020;
 - Projet de règlement numéro 297-2019 modifiant le Règlement numéro 281-2019 constituant un comité consultatif d'urbanisme;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Fait à la Ville de Warwick, ce sixième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

AUTORISATION/CHANGEMENTS D'ÉCHELON DU PERSONNEL CADRE POUR L'ANNÉE 2020 :

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 11.6 de la politique du personnel cadre, le conseil municipal révisé annuellement l'échelle salariale;

2019-12-03SE EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU'à compter du 1^{er} janvier 2020, les changements d'échelon seront les suivants :

- Kelly Bouchard, classe C, échelon 5;
- Catherine Marcotte, classe C, échelon 1;
- Lina Verville, classe C, échelon 2.

Adoptée.

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 294-2019 FIXANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2020 :

2019-12-04SE Je, soussignée, madame Amélie Hinse, conseillère, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice 2020.

Amélie Hinse

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 295-2019 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2020 :

2019-12-05SE Je, soussigné, monsieur Charles Martel, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement fixant la tarification pour l'année 2020.

Charles Martel

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 296-2019 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2020 :

2019-12-06SE Je, soussigné, monsieur Pascal Lambert, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2020.

Pascal Lambert

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 281-2019 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

2019-12-07SE Je, soussigné, monsieur Étienne Bergeron, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement numéro 281-2019 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

Étienne Bergeron

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2019-12-08SE À vingt heures onze, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

*Diego Scalzo, maire
Président*